

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE METZ

RECEPISSE DE DEPOT

Registre du Commerce et des Sociétés
31 rue du Cambout - CS 20223 - 57000 METZ
Ouvert au public de 8h30 à 11h45
tél 03.87.36.60.98 de 14h à 16h sauf mercredi

Me SCUR Sébastien
46 avenue Foch
57000 METZ

V/REF :
N/REF : 2001 B 359 / 2017-B-5647

Le greffier du tribunal d'instance de Metz certifie qu'il a reçu le 07/08/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 22/06/2017

Rapport de gestion en date du 06/06/2017

Rapport du commissaire aux comptes en date du 15/05/2017

Concernant la société

STRADEST PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée
Zone Industrielle du Malambas
57280 Hauconcourt

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-5647 le 22/09/2017

R.C.S. METZ TI 437 947 385 (2001 B 359)

Fait à METZ le 22/09/2017,

LE GREFFIER



STRADEST PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 000 euros
Siège social : Zone Industrielle du Malambas
57280 HAUCONCOURT
437 947 385 RCS METZ

DEPOSE AU GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE DE METZ
Sous le n° 2017 B 5647
Le - 7 AOÛT 2017



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DES ASSOCIES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUIN 2017

EXTRAIT : AFFECTATION DU RÉSULTAT

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 74 304,61 euros de la manière suivante :

Section 1 – Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice :	74 304,61 euros
- Report à nouveau antérieur :	193 701,17 euros

Section 2 – Affectation

- Au poste « Autres Réserves » :	268 005,78 euros
----------------------------------	------------------

Section 3 – Rappel des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2015	0 €	0 €	0 €
31/12/2014	0 €	0 €	0 €
31/12/2013	0 €	0 €	0 €

Section IV - Capitaux propres

Compte-tenu de l'affectation du résultat proposée, l'Assemblée Générale prend acte que les capitaux propres, pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017 sont désormais de :

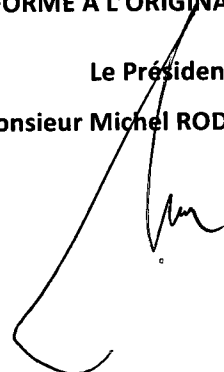
Capital social :	1 000 000,00 €
Réserve légale :	100 000,00 €
Autres Réserves :	1 528 174,24 €
Total des Capitaux propres :	2 628 174,24 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par _____ actions sur les 25 000 actions composant le capital social.

La résolution est adoptée à l'unanimité / à la majorité des voix / est rejetée.

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

**Le Président,
Monsieur Michel RODÉ**



STRADEST PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 000 euros
Siège social : Zone Industrielle du Malambas
57280 HAUCONCOURT
437 947 385 RCS METZ

DEPOSE AU GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE DE METZ
Sous le n°

20-17 B 5647
Le - 7 AOUT 2017

Le Greffier



RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE D'APPROBATION DES COMPTES DU 22 JUIN 2017

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par les dispositions statutaires.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons que notre société a fait apport de son fonds artisanal de travaux publics à sa filiale, la Société STRADEST MATERIEL (devenue SARL STRADEST) par le biais d'un apport partiel d'actifs de novembre 2016 à effet au 1^{er} janvier 2016. Depuis lors, la Société STRADEST SAS a modifié sa dénomination pour STRADEST PARTICIPATIONS et a réorganisé ses activités pour ne gérer désormais que la gestion de ses diverses participations pour lesquelles elle emploie du personnel et a des activités de support technique et de support administratif notamment.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous entendons poursuivre nos activités et développer celles-ci par la conquête de nouveaux marchés.

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL**

Nous vous rappelons que ce choix stratégique de restructuration était double. Toute d'abord, nous entendions sécuriser nos activités qui ne devaient plus, selon nous, être déployées au sein de la société STRADEST PARTICIPATIONS SAS, tête de groupe. D'autre part, nous entendions faire de la société STRADEST SAS, notre société holding animatrice à part entière. De sorte que cette notre Société se consacrera désormais essentiellement à la gestion de ses filiales et l'animation administrative et financière du groupe.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, nous vous rappelons que notre société détenait les participations suivantes :

1° SARL STRADEST (ANCIENNEMENT STRADEST MATERIEL)

Pourcentage de détention par la Société STRADEST PARTICIPATIONS SAS :	100%
Montant du capital social :	1 252 913 €
Montant des capitaux propres autres que le capital (avant affectation du résultat) :	12 515 €
Valeur comptable des titres détenus par notre société :	
- brute :	1 252 913 €
- nette :	1 252 913 €
Chiffre d'Affaires hors TVA de l'exercice écoulé :	6 934 602 €
Résultat (Bénéfice) :	45 303 €
Dividendes encaissés par notre société au cours de l'exercice écoulé :	0€
Prêts et avances consentis par notre société :	0 €

2° SARL SOCIETE NOUVELLE HERGOTT

Pourcentage de détention par la Société STRADEST PARTICIPATIONS SAS :	66 ,66%
Montant du capital social :	10 000 €
Montant des capitaux propres autres que le capital (avant affectation du résultat) :	2 570 €
Valeur comptable des titres détenus par notre société :	
- brute :	130 000 €
- nette :	5 280 €
Chiffre d'Affaires hors TVA de l'exercice écoulé :	0 €
Résultat (Perte) :	(4 650) €
Prêts et avances consentis par notre société :	31 727 €
Dividendes encaissés par notre société au cours de l'exercice écoulé :	172 000€

3° EURL LES RESIDENCES DE MONTENACH

Pourcentage de détention par la Société STRADEST PARTICIPATIONS SAS :	100%
Montant du capital social :	50 000 €
Montant des capitaux propres autres que le capital (avant affectation du résultat) :	35 665 €
Valeur comptable des titres détenus par notre société :	
- brute :	50 000 €
- nette :	50 000 €
Chiffre d'Affaires hors TVA de l'exercice écoulé :	210 194 €
Résultat (Bénéfice) :	4 277 €
Prêts et avances consentis par notre société :	734 256 €

4° SAS HAUCONCOURT ENROBES

Pourcentage de détention par la Société STRADEST PARTICIPATIONS SAS :	20%
Montant du capital social :	3 000 000 €
Montant des capitaux propres autre que le capital (avant affectation du résultat) :	93 156 €
Valeur comptable des titres détenus par notre société :	
- brute :	600 000 €
- nette :	600 000 €
Chiffre d'Affaires hors TVA de l'exercice écoulé :	5 803 504 €
Résultat (Bénéfice) :	154 578 €
Dividendes encaissés :	27 456 €
Prêts et avances consentis par notre société :	107 730 €

5° A-TECH SARL

Pourcentage de détention par la Société STRADEST PARTICIPATIONS SAS :	80%
Montant du capital social :	50 000 €
Montant des capitaux propres autres que le capital (avant affectation du résultat) :	422 500 €
Valeur comptable des titres détenus par notre société :	
- brute :	40 000 €
- nette :	40 000 €
Chiffre d'Affaires hors TVA de l'exercice écoulé :	3 592 016 €
Résultat (Bénéfice) :	46 725 €

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Nous vous informons qu'il n'y a pas eu d'activités de R&D au sens de la réglementation en vigueur.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture du dernier exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Soldes des dettes fournisseurs au 31 décembre 2016 :

- Echues à 30 jours : 10 000 euros
- Echues à 60 jours : 2 599 euros

Solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2015 :

- Echues à 30 jours : 1 373 709 euros
- Echues à 60 jours : 392 488 euros
- Echues à 90 jours : 196 244 euros

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 351 012,00 euros contre 8 361 102,22 euros au titre de l'exercice précédent ;

Le total des produits d'exploitation s'élève à 416 169,00 euros contre 8 864 279,76 euros au titre de l'exercice précédent ;

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 391 808,49 euros contre 8 847 395,50 euros au titre de l'exercice précédent ;

Le résultat d'exploitation ressort à 24 360,51 euros contre 16 864,26 au titre de l'exercice précédent ;

Le montant des traitements et salaires s'élève à 111 716,16 euros contre 1 079 322,27 euros au titre de l'exercice précédent ;

Le montant des charges sociales s'élève à 82 121,72 euros contre 642 460,00 euros au titre de l'exercice précédent ;

Il est précisé que la Société n'a pas supporté de dépenses de travail intérimaire en 2016 contre des dépenses de ce type qui se sont élevées à 271 138,97 euros au titre de l'exercice précédent ;

Compte tenu d'un résultat financier de 63 650,03 euros contre 84 030,06 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 88 010,54 euros contre 13 818,53 euros pour l'exercice précédent ;

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de - 10 236,93 euros, de l'impôt sur les sociétés de 3 469,00 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 74 304,61 euros contre un bénéfice de 91 904,87 euros au titre de l'exercice précédent ;

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 3 891 920,70 euros contre 7 323 440,41 euros pour l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 74 304,61 euros de la manière suivante :

Section 1 – Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice :	74 304,61 euros
- Report à nouveau antérieur :	193 701,17 euros

Section 2 – Affectation

- Au poste « Autres Réserves » :	268 005,78 euros
----------------------------------	------------------

Section 3 - Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2015	0 €	0 €	0 €
31/12/2014	0 €	0 €	0 €
31/12/2013	0 €	0 €	0 €

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

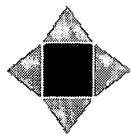
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme globale de 5 923 euros, correspondant à des dépenses non admises en déduction du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

Fait à Hauconcourt, le 06 juin 2017,

Le Président



BATT AUDIT

Commissariat aux Comptes

DEPOSE AU GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE DE METZ
Sous le n° 2017 B 5647

Le - 7 AOUT 2017



**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016

S.A.S. STRADEST PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 €

Zone Industrielle du Malambas
57280 HAUCONCOURT

RCS METZ TI 437 947 385

25 rue du Bois de la Champelle - 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy
Tél. 03 83 44 80 80 - battaudit@batt-associes.fr

SAS au capital de 120 000 € - RCS Nancy 418 570 622 - Code NAF 6920 Z
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Lorraine - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Nancy

www.batt-associes.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

S.A.S. STRADEST PARTICIPATIONS

Zone Industrielle du Malambas
57280 HAUCONCOURT

Monsieur le Président,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société STRADEST PARTICIPATIONS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé au paragraphe « Faits caractéristiques » de l'annexe aux comptes annuels concernant l'apport partiel d'actif de votre société à la société SARL STRADEST.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants concernant le poste « immobilisations financières ».

Concernant l'évaluation des titres de participation, nous avons contrôlé l'application des règles et méthodes comptables mentionnées dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 15 mai 2017

BATT AUDIT
Isabelle SAGOT



Commissaire aux Comptes

STRADEST PARTICIPATION

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 830	2 830		10 000
Fonds commercial				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage				71 239
Autres immobilisations corporelles	842 442	229 983	612 458	746 757
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 072 913	124 720	1 948 193	888 750
Autres immobilisations financières				18 119
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 915 185	357 533	2 557 652	1 724 965
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	379 097		379 097	2 620 244
Fournisseurs débiteurs				52 807
Personnel				1 941
Etat, Impôts sur les bénéfices				65 742
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 715		1 715	193 228
Autres créances	877 648		877 648	1 440 116
Divers				
Disponibilités	72 680		72 680	1 171 577
Charges constatées d'avance	129		129	42 921
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 331 269		1 331 269	6 385 878
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 249 454	357 533	3 891 921	7 323 440

STRADEST PARTICIPATION

 Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000 000	1 000 000
Réserve légale	100 000	100 000
Autres réserves	1 260 168	1 260 168
Report à nouveau	193 701	101 796
Résultat de l'exercice	74 305	91 905
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 628 174	2 553 870
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		430 083
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		430 083
<i>Emprunts</i>	314 972	352 507
<i>Découverts et concours bancaires</i>	346 582	511 923
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	661 554	864 431
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	483 001	419 938
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 599	1 962 441
<i>Personnel</i>	14 004	72 936
<i>Organismes sociaux</i>	25 356	167 426
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	3 469	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	63 183	766 759
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	580	14 052
Dettes fiscales et sociales	106 592	1 021 173
Autres dettes		3 655
Produits constatés d'avance		67 849
TOTAL DETTES	1 283 746	4 339 486
TOTAL PASSIF	3 891 921	7 323 440

STRADEST PARTICIPATION

Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises		10 736
Production vendue	351 012	8 350 366
Autres produits	65 157	503 178
Total	416 169	8 864 280
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	132 184	6 456 655
Total	132 184	6 456 655
MARGE SUR M/SES & MAT	283 985	2 407 625
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	7 471	84 966
Salaires et Traitements	111 716	1 079 322
Charges sociales	82 122	642 460
Amortissements et provisions	58 315	500 657
Autres charges		83 335
Total	259 624	2 390 741
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	24 361	18 884
Produits financiers	201 486	103 745
Charges financières	137 836	19 715
Résultat financier	63 650	84 030
Opérations en commun		-87 096
RÉSULTAT COURANT	88 011	115 818
Produits exceptionnels	47 700	92 047
Charges exceptionnelles	57 937	15 028
Résultat exceptionnel	-10 237	77 019
Impôts sur les bénéfices	3 469	-1 067
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	74 305	91 905

BATT AUDIT

STRADEST PARTICIPATION



Règles et méthodes comptables

BATT AUDIT

Désignation de la société : SAS STRADEST PARTICIPATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 3 891 921 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 74 305 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/03/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

STRADEST PARTICIPATION**Règles et méthodes comptables**

BATT AUDIT

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
les logiciels sont amortis sur 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord

STRADEST PARTICIPATION



Règles et méthodes comptables

BATT AUDIT

particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 1 906 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

STRADEST PARTICIPATION

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Suivant traité d'apport partiel d'actif en date du 21 novembre 2016 approuvé par l'AGE du 31 décembre 2016, la société STRADEST PARTICIPATION (nouvelle dénomination sociale) a apporté à la SARL STRADEST MATERIEL, dorénavant dénommé SARL STRADEST, les éléments d'actif et de passif de sa branche complète et autonome d'activités relatifs aux travaux publics et privés, avec effet rétroactif fiscal et comptable au 1er janvier 2016.

En application de la réglementation comptable en vigueur, les apports ont été évalués à leur valeur nette comptable.

Cet apport est placé sous le régime spécial prévu à l'article 210 B du code général des impôts.

L'apport net évalué à 1 202 913 euros a été rémunéré par l'émission de 1 202 913 parts sociales de 1 euro de la SARL STRADEST entièrement libérées et attribuées en totalité à la société STRADEST PARTICIPATION.

BATT AUDIT

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	10 000		10 000	
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 862		31 032	2 830
Immobilisations incorporelles	43 862		41 032	2 830
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	332 697		332 697	
- Installations générales, agencements aménagements divers	816 046		38 260	777 786
- Matériel de transport	756 687	58 080	756 687	58 080
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	55 413		48 837	6 576
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 960 843	58 080	1 176 481	842 442
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	888 750	1 202 913	18 750	2 072 913
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	18 119		18 119	
Immobilisations financières	906 869	1 202 913	36 869	2 072 913
ACTIF IMMOBILISE	2 911 574	1 260 993	1 254 382	2 918 185

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		58 080	1 202 913	1 260 993
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		58 080	1 202 913	1 260 993
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		59 119	18 750	77 869
Scissions	41 032	1 112 752	18 119	1 171 903
Mises hors service		4 610		4 610
Diminutions de l'exercice	41 032	1 176 481	36 869	1 254 382

Immobilisations financières

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL SOCIETE NOUVELLE HERG	10	3	66,67	130	5	32			-5	172
SARL STRADEST	1 253	13	100,00	1 253	1 253			6 935	45	
SARL A-TECH	50	423	80,00	40	40			3 592	47	
EURL LES RESIDENCES DE MON	50	36	100,00	50	50	734		210	4	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SAS HAUCONCOURT ENROBES	3 000	93	20,00	600	600	110		5 804	155	27
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 862		31 032	2 830
Immobilisations incorporelles	33 862		31 032	2 830
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	261 459		261 459	
- Installations générales, agencements aménagement divers	201 007	49 463	27 985	222 486
- Matériel de transport	644 149	8 597	650 488	2 259
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 232	254	31 248	5 239
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 142 847	58 315	971 179	229 983
ACTIF IMMOBILISE	1 176 709	58 315	1 002 211	232 813

Actif circulant

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 258 589 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	379 097	379 097	
Autres	879 363	879 363	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	129	129	
Total	1 258 589	1 258 589	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		124 720		124 720
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total		124 720		124 720
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		124 720		
Exceptionnelles				

Dépréciation des immobilisations

DEPRECIATION PARTICIPATION STE NOUVELLE HERGOTT POUR 124720€ CAR LA VALEUR DE

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

L'ACTIF NET DE LADITE STE EST DE 5280€

BATT AUDIT

Capitaux propres

Composition du capital social				
	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
CAPITAL INITIAL	25 000			25 000
TOTAL	25 000			25 000

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
KARP-KNEIP PARTICIPATIONS L1524 LUXEMBOURG	40,00	10 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MONSIEUR RODE MICHEL 57100 THIONVILLE	51,00	12 750,00
MONSIEUR SABATINI LUDOVIC 57640 VIGY	9,00	2 250,00

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 01/06/2016.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	101 796
Résultat de l'exercice précédent	91 905
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	193 701
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	193 701
Total des affectations	193 701

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2016	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2016
Capital	1 000 000				1 000 000
Réserve légale	100 000				100 000
Réserves générales	1 260 168				1 260 168
Report à Nouveau	101 796	193 701	193 701	101 796	193 701
Résultat de l'exercice	91 905	-91 905	74 305	91 905	74 305
Total Capitaux Propres	2 553 870	101 796	268 006	193 701	2 628 174

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 263 746 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	346 582	346 582		
- à plus de 1 an à l'origine	314 972	88 123	226 848	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 599	12 599		
Dettes fiscales et sociales	106 592	106 592		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	483 001	483 001		
Produits constatés d'avance				
Total	1 263 746	1 036 898	226 848	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	48 075			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	85 598			
(**) Dont envers les associés	483 001			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 83 800 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN FACT NON PARVENUES	9 760
INT COURUS/EMPRUNTS	56
ETAT CHARGES A PAYER	580
Total	10 396

Autres informations

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	129		
Total	129		

STRADEST PARTICIPATION
Notes sur le compte de résultat
Charges et produits d'exploitation et financiers
Rémunération des commissaires aux comptes
les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 3000 € H.T
Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 000
Charges et Produits exceptionnels
Résultat exceptionnel
Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Contraventions	530	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	57 407	
Produits des cessions d'éléments d'actif		47 700
TOTAL	57 937	47 700

STRADEST PARTICIPATION**Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		1
Agents de maîtrise et techniciens		1
Employés		
Ouvriers		
Total		2

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes de direction ont représenté un montant de 89 716 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

STRADEST PARTICIPATION**Autres informations**BATT
AUDIT
Montant en
euros

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts à échoir sur emprunts	13 849
Engagements hors bilan: contrats de location simple-total loyers H.T restant dûs au 31/12/2016	10 725
Autres engagements donnés	24 574
Total	24 574
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
31 097 euros

Ces engagements ne concernent que les cadres et Etam

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de reconstitution du fonds de roulement.

Désignation de l'entreprise **SAS STRADEST PARTICIPATION**Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**Adresse de l'entreprise **Zone Industrielle Du Malambas 57280 HAUCONCOURT**Durée de l'exercice précédent* **12**Numéro SIRET* **4 3 7 9 4 7 3 8 5 0 0 0 1 3**Néant ☐ *

Exercice N clos le,

11/12/2016

DEPOSE AU GREFFE

TRIBUNAL D'INSTANCE DE METZ

Sous le n°

2017 B 5647

Brut

1

Le

7 AOUT 2017

AC

CQ

AG

AI

AK

AM

AO

AQ

AS

AU

AW

AY

CT

CV

BC

BE

BG

BI

BK

BM

BO

BQ

BS

BU

BW

BY

CA

CC

CE

CG

CI

CK

IA

CR

CP

CQ

AG

AI

AK

AM

AO

AQ

AS

AU

AW

AY

CT

CV

BC

BE

BG

BI

BK

BM

BO

BQ

BS

BU

BW

BY

CA

CC

CE

CG

CI

CK

IA

CR

CP

CQ

AG

AI

AK

AM

AO

AQ

AS

AU

AW

AY

CT

CV

BC

BE

BG

BI

BK

BM

BO

BQ

BS

BU

BW

BY

CA

CC

CE

CG

CI

CK

IA

CR

CP

CQ

AG

AI

AK

AM

AO

AQ

AS

AU

AW

AY

CT

CV

BC

BE

BG

BI

BK

BM

BO

BQ

BS

BU

BW

BY

CA

CC

CE

CG

CI

CK

IA

CR

CP

CQ

AG

AI

AK

AM

AO

AQ

AS

AU

AW

AY

CT

CV

BC

BE

BG

BI

BK

BM

BO

BQ

BS

BU

BW

BY

CA

CC

CE

CG

CI

CK

IA

CR

CP

CQ

AG

AI

AK

AM

AO

AQ

AS

AU

AW

AY

CT

CV

BC

BE

BG

BI

BK

BM

BO

BQ

BS

BU

BW

BY

CA

CC

CE

CG

CI

CK

IA

CR

CP

CQ

AG

AI

AK

AM

AO

AQ

AS

AU

AW

AY

CT

CV

BC

BE

BG

BI

BK

BM

BO

BQ

BS

BU

BW

BY

CA

CC

CE

CG

CI

CK

IA

CR

CP

CQ

AG

AI

AK

AM

AO

AQ

AS

AU

AW

AY

CT

CV

BC

BE

BG

BI

BK

BM

BO

BQ

BS

BU

BW

BY

CA

CC

CE

CG

CI

CK

IA

CR

CP

CQ

AG

AI

AK

AM

AO

AQ

AS

AU

AW

AY

CT

CV

BC

BE

BG

BI

BK

BM

BO

BQ

BS

BU

BW

BY

CA

CC

CE

CG

CI

CK

IA

CR

CP

CQ

AG

AI

AK

AM

AO

AQ

AS

AU

AW

AY

CT

CV

BC

BE

BG

BI

BK

BM

BO

BQ

BS

BU

BW

BY

CA

CC

CE

CG

CI

CK

IA

CR

CP

CQ

AG

AI

AK

AM

AO

AQ

AS

AU

AW

AY

CT

Désignation de l'entreprise		SAS STRADEST PARTICIPATION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000...)	DA	1 000 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	100 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 260 168			
	Report à nouveau	DH	193 701			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	74 304			
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	2 628 174			
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
		Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	661 553			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	483 001			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 599			
	Dettes fiscales et sociales	DY	106 592			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC	1 263 746			
	(V)	ED				
	Ecart de conversion passif*	EE	3 891 920			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	1B				
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1C				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1D				
		1E				
		EF				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EG	1 036 898			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EH	346 581			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS STRADEST PARTICIPATION										Néant ☐ *		
		Exercice N										
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC						
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF						
		FG	351 012	FH		FI	351 012					
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	351 012	FK		FL	351 012					
	Production stockée*					FM						
	Production immobilisée*					FN						
	Subventions d'exploitation					FO						
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	65 157					
	Autres produits (1) (11)					FQ						
	Total des produits d'exploitation (2) (I)								FR	416 169		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS						
	Variation de stock (marchandises)*					FT						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	132 184					
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 470					
	Salaires et traitements*					FY	111 716					
	Charges sociales (10)					FZ	82 121					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	58 315				
							GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD					
	Autres charges (12)					GE						
	Total des charges d'exploitation (4) (II)								GF	391 808		
								GG	24 360			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GH		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*									(III)	GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*									(IV)	GJ	199 456
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)									GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)									GL	2 030	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)									GM		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									GN		
	Différences positives de change									GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement									GP	201 486	
Total des produits financiers (V)								GQ	124 720			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*									GR	13 115	
	Intérêts et charges assimilées (6)									GS		
	Différences négatives de change									GT		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement									GU	137 835	
	Total des charges financières (VI)								GV	63 650		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GW	88 010	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)												

Désignation de l'entreprise		SAS STRADEST PARTICIPATION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	47 700	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	47 700	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	530	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	57 406	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	57 936	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(10 236)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	3 469	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	665 355	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	591 050	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	74 304	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	65 157
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			A9	
					Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Contraventions				530		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				57 406		
Produits des cessions d'éléments d'actif					47 700	
				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					

STRADEST PARTICIPATION **Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS STRADEST PARTICIPATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 3 891 921 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 74 305 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/03/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

STRADEST PARTICIPATION **Règles et méthodes comptables****Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
les logiciels sont amortis sur 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

STRADEST PARTICIPATION **Règles et méthodes comptables****Engagement de retraite**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 1 906 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

STRADEST PARTICIPATION**Faits caractéristiques****Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre**

Suivant traité d'apport partiel d'actif en date du 21 novembre 2016 approuvé par l'AGE du 31 décembre 2016, la société STRADEST PARTICIPATION (nouvelle dénomination sociale) a apporté à la SARL STRADEST MATERIEL, dorénavant dénommé SARL STRADEST, les éléments d'actif et de passif de sa branche complète et autonome d'activités relatifs aux travaux publics et privés, avec effet rétroactif fiscal et comptable au 1er janvier 2016.

En application de la réglementation comptable en vigueur, les apports ont été évalués à leur valeur nette comptable.

Cet apport est placé sous le régime spécial prévu à l'article 210 B du code général des impôts.

L'apport net évalué à 1 202 913 euros a été rémunéré par l'émission de 1 202 913 parts sociales de 1 euro de la SARL STRADEST entièrement libérées et attribuées en totalité à la société STRADEST PARTICIPATION.

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement			10 000	
- Fonds commercial	10 000		31 032	2 830
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 862		41 032	2 830
Immobilisations incorporelles	43 862			
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	332 697		332 697	
- Installations générales, agencements aménagements divers	816 046		38 260	777 786
- Matériel de transport	756 687	58 080	756 687	58 080
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	55 413		48 837	6 576
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 960 843	58 080	1 176 481	842 442
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	888 750	1 202 913	18 750	2 072 913
- Autres titres immobilisés	18 119		18 119	
- Prêts et autres immobilisations financières	906 869	1 202 913	36 869	2 072 913
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	2 911 574	1 260 993	1 254 382	2 918 185

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant		58 080	1 202 913	1 260 993
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		58 080	1 202 913	1 260 993
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant		59 119	18 750	77 869
Cessions	41 032	1 112 752	18 119	1 171 903
Scissions		4 610		4 610
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	41 032	1 176 481	36 869	1 254 382

Immobilisations financières

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals
 donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL SOCIETE NOUVELLE HERG	10	3	66,67	130	5	32			-5	172
SARL STRADEST	1 253	13	100,00	1 253	1 253			6 935	45	
SARL A-TECH	50	423	80,00	40	40			3 592	47	
EURL LES RESIDENCES DE MON	50	36	100,00	50	50	734		210	4	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SAS HAUCONCOURT ENROBES	3 000	93	20,00	600	600	110		5 804	155	27
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	33 862		31 032	2 830
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 862		31 032	2 830
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	261 459		261 459	
- Installations générales, agencements aménagements divers	201 007	49 463	27 985	222 486
- Matériel de transport	644 149	8 597	650 488	2 259
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 232	254	31 248	5 239
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 142 847	58 315	971 179	229 983
ACTIF IMMOBILISE	1 176 709	58 315	1 002 211	232 813

Actif circulant

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 258 589 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	379 097	379 097	
Autres	879 363	879 363	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	129	129	
Total	1 258 589	1 258 589	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		124 720		124 720
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total		124 720		124 720
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		124 720		
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des immobilisations

DEPRECIATION PARTICIPATION STE NOUVELLE HERGOTT POUR 124720€ CAR LA VALEUR DE

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

L'ACTIF NET DE LADITE STE EST DE 5280€

Capitaux propres

Composition du capital social				
	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
CAPITAL INITIAL	25 000			25 000
TOTAL	25 000			25 000

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
KARP-KNEIP PARTICIPATIONS L1524 LUXEMBOURG	40,00	10 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MONSIEUR RODE MICHEL 57100 THIONVILLE	51,00	12 750,00
MONSIEUR SABATINI LUDOVIC 57640 VIGY	9,00	2 250,00

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 01/06/2016.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	101 796
Résultat de l'exercice précédent	91 905
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	193 701
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	193 701
Report à Nouveau	
Total des affectations	193 701

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2016	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2016
Capital	1 000 000				1 000 000
Réserve légale	100 000				100 000
Réserves générales	1 260 168				1 260 168
Report à Nouveau	101 796	193 701	193 701	101 796	193 701
Résultat de l'exercice	91 905	-91 905	74 305	91 905	74 305
Total Capitaux Propres	2 553 870	101 796	268 006	193 701	2 628 174

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 263 746 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	346 582	346 582		
- à plus de 1 an à l'origine	314 972	88 123	226 848	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 599	12 599		
Dettes fiscales et sociales	106 592	106 592		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	483 001	483 001		
Produits constatés d'avance				
Total	1 263 746	1 036 898	226 848	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	48 075			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	85 598			
(**) Dont envers les associés	483 001			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 83 800 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	9 760
INT.COURUS/EMPRUNTS	56
ETAT CHARGES A PAYER	580
Total	10 396

Autres informations

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	129		
Total	129		

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

les honoraires du commissaire aux comptes
s'élèvent à 3000 € H.T

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 000

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Contraventions	530	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	57 407	
Produits des cessions d'éléments d'actif		47 700
TOTAL	57 937	47 700

STRADEST PARTICIPATION

Autres informations
Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés		
Ouvriers		
Total	2	

Informations sur les dirigeants
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes de direction ont représenté un montant de 89 716 euros.

Engagements financiers
Engagements donnés

STRADEST PARTICIPATION

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts à échoir sur emprunts	13 849
Engagements hors bilan:contrats de location simple-total loyers H.T restant dûs au 31/12/2016	10 725
Autres engagements donnés	24 574
Total	24 574
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
31 097 euros

Ces engagements ne concernent que les catres et Etam

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de reconstitution du fonds de roulement.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2017

01/01/2016

31/12/2016

X

Désignation de la société:

Adresse du siège social :

SAS STRADEST PARTICIPATION

SIRET

4 3 7 9 4 7 3 8 5 0 0 0 1 3

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

Zone Industrielle Du Malambas

57280 HAUCONCOURT

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées Activités des sièges sociaux

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

X

RÉCAPITULATIF DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%* 23 129 Déficit 0

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme
imposables à 19%Autres PV imposables à
19%PV à long terme
imposables à 0%PV exonérées
art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines

Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 septies

Zones franches d'activités
art. 44 quaterdecies

Autres dispositifs

Zone de Restructuration de la défense,
art. 44 terdeciesSociétés d'investissements
immobiliers cotéesBénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)Plus-values exonérées
relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

Dans le secteur productif, art. 244 quater W

Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné

Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

- du professionnel de l'expertise comptable : SA SOFICO FRANCE

Tél. 03 82 86 42 10

64 rue Foch 57700 HAYANGE

- du conseil :

Tél. :

- de l'association agréée :

Tél. :

- N° d'agrément de l'AA :

Cegid Group

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

DÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)	
				(f)	
				(g)	
				(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)	

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

[illegible]

THE DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CAHIER N° 6 CONCERNANT LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : SAS STRADEST PARTICIPATION										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	74 304	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	5 923	XC	8 444			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	2 521					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	124 720	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	125 250				
	Amendes et pénalités		WJ	530	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	3 469		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
				- imposées au taux de 0 %						ZN	3 050			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme						WN				
				- Plus-values soumises au régime des fusions						WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WR	214 518	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WU			
					- imposées au taux de 0 %						WV			
					- imposées au taux de 19 %						WH			
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WP			
					- imputées sur les déficits antérieurs						WW			
					Autres plus-values imposées au taux de 19 %						XB			
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*				Entreprises nouvelles 44 sexies		L2					I6		
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9			Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3					WZ	
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6			Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F					XA	189 483
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)							ZY	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										XD				
Majoration d'amortissement*										XF				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			XG	1 906			
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	191 389	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	23 129	XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL		XL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*														
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	23 129	XO				

SAS STRADEST PARTICIPATION
ZI DU MALAMBAS
57280 HAUCONCOURT

Bilan au 31.12.2016

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS DETENUES ENTRE 10 ET 50 %

INFORMATIONS FINANCIERES	SARL STRADEST MATERIEL POLE DU MALAMBAS 57280 HAUCONCOURT	SARL SOCIETE NOUVELLE HERGOTT POLE DU MALAMBAS 57280 HAUCONCOURT
CAPITAL	1 252 913 €	10 000 €
CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL (ET AVANT AFFECTATION DU RESULTAT)	12 515 €	2 570 €
QUOTE-PART DU CAPITAL DETENUE (EN %)	100 %	66 2/3 %
VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS PAR LA SOCIETE MERE		
BRUTE.....	1 252 913 €	130 000 €
NETTE.....	1 252 913 €	5 280 €
C.A.H.T. DU DERNIER EXERCICE ECOULE	6 934 602 €	/
RESULTATS (BENEFICE OU PERTE DU DERNIER EXERCICE CLOS)	Bénéfice 45 303 €	Perte 4 650 €
DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE MERE AU COURS DE L'EXERCICE	/	172 000 €
PRETS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE MERE ET NON REMBOURSES	/	31 727 €
CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE MERE	/	/

SAS STRADEST PARTICIPATION
ZI DU MALAMBAS
57280 HAUCONCOURT

Bilan au 31.12.2016

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS DETENUES ENTRE 10 ET 50 %

INFORMATIONS FINANCIERES	EURL LES RESIDENCES DE MONTENACH POLE DU MALAMBAS 57280 HAUCONCOURT	SAS HAUCONCOURT ENROBES POLE DU MALAMBAS 57280 HAUCONCOURT	SARL A – TECH POLE DU MALAMBAS 57280 HAUCONCOURT
CAPITAL	50 000 €	3 000 000 €	50 000 €
CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL (ET AVANT AFFECTATION DU RESULTAT)	35 665 €	93 156 €	422 500 €
QUOTE-PART DU CAPITAL DETENUE (EN %)	100 %	20 %	80 %
VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS PAR LA SOCIETE MERE			
BRUTE.....	50 000 €	600 000 €	40 000 €
NETTE.....	50 000 €	600 000 €	40 000 €
C.A.H.T. DU DERNIER EXERCICE ECOULE	210 194 €	5 803 504 €	3 592 016 €
RESULTATS (BENEFICE OU PERTE DU DERNIER EXERCICE CLOS)	Bénéfice 4 277 €	Bénéfice 154 578 €	Bénéfice 46 725 €
DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE MERE AU COURS DE L'EXERCICE	/	27 456 €	/
PRETS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE MERE ET NON REMBOURSES	734 256 €	109 760 €	/
CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE MERE	/	/	/